

Le Mot du Maire

Les membres du Conseil municipal se sont réunis par deux fois, les 17 et 30 juillet, avec pas moins de seize points débattus. Comme à l'accoutumée, pour votre information, voici un résumé de ces délibérations.



Tout d'abord, concernant notre communauté d'agglomération, nous avons entériné l'octroi, au profit de notre commune, d'un fonds de concours de 39.364 €, pour l'année 2015. D'autre part, nous avons validé la constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture de papier pour photocopieurs et imprimantes.

S'agissant de notre école, nous avons établi une convention avec l'association Familles Rurales qui animera, dès la rentrée scolaire, les temps d'activités périscolaires des mardis et vendredis, de 15h30 à 16h30, pour un coût de 1728 €. Nous avons aussi relancé un marché de fourniture des repas à la cantine. C'est la société Sud Est Traiteur, de Crès (34), qui a été retenue, pour un an renouvelable deux fois. Le montant du repas sera de 2,806 € TTC (comprenant un repas à thème par trimestre) avec un repas bio par semaine d'un coût de 2,943 € TTC.

Nous avons ensuite créé une commission de l'école et des rythmes scolaires, puis, nous avons renouvelé la composition des commissions des finances, du personnel et de la culture et du patrimoine, au sein desquelles siégeait M. Cédric LAURY, démissionnaire de son mandat de conseiller municipal.

De même, c'est M. Aimé BONNAUD qui remplacera ce dernier en tant que délégué communal auprès du syndicat intercommunal des collèges du canton d'Orgon, avec M. Robert TATON, qui en est d'ailleurs le président.

Nous avons aussi retenu la société SOCOTEC, pour un montant d'honoraires de 2080 € HT, pour la mission obligatoire de contrôle technique pour les travaux d'aménagement intérieur du local associatif situé sur la place de la Magnaneraie.

Et toujours en matière de travaux, nous avons validé un avenant de 1400 € HT supplémentaires pour la remise en fonctionnement - suite à un vol de câbles - de l'éclairage public de l'impasse des chasselas, ainsi qu'un avenant de 10.200 € HT pour la réfection de l'ancien chemin de Saint-Rémy, prévue en septembre prochain.

Dans un tout autre domaine, nous avons adopté le rapport d'activités 2014 du SIVOM « Durance-Alpilles », gestionnaire de l'eau de ville, du tout-à-l'égout et de l'éclairage public. Ce rapport est à votre disposition en mairie.

Nous avons enfin nommé Mme Brigitte ABELLY comme coordinatrice pour le recensement de la population prévu en janvier prochain. A cet effet, nous recherchons une personne disponible pour cette mission.

Avant de clore ce « Mot du maire », permettez-moi de vous inviter au, toujours très réussi, concert donné par les ensembles en résidence au festival de piano de la Roque d'Anthéron, le mercredi 12 août, à 18h30, sur la place de la mairie.

Verquières, le 2 août 2015